

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 90

Artikel: Récréations du dimanche
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249031>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La reine de Portugal cultive l'art médical. Elle pratique, tout comme nos morticoles, l'art de soulager un malade en le délivrant... de la vie.

La reine Nathalie de Serbie est philosophe. Son dernier *Recueil d'aphorismes* (1897) n'a pas porté à faux...

La reine d'Angleterre écrit des *Mémoires*, et pond de la copie pour le *Court Circular*, dont elle corrige elle-même les épreuves. La princesse Béatrice, sa fille, peint des éventails et les vend. De plus, elle écrit des romances dans le *Girl's own paper*. A combien la ligne ?

Le pape Léon XIII est poète. Il a publié *Carmina Norissima*, et l'Exposition de Chicago l'a couronné comme mosaïste (1894).

Le duc de Cobourg et le roi Oscar de Suède ont aussi fait éditer leurs œuvres... principièrement, ce qui était bien le moins.

* * *

Les princes allemands.

L'Allemagne possède un stock de familles principales qui fournit des rois et des reines à presque toutes les autres nations.

Depuis le mariage de la princesse Gutta de Mecklembourg avec le prince Danilo de Montenegro, il n'y a plus en Europe que deux familles régnantes qui ne soient pas alliées à une de ces maisons germaniques.

La mère de l'empereur François-Joseph était née princesse de Wittelsbach de Bavière. La tsarine actuelle est née princesse Alix de Hesse. Le roi des Belges est prince de Saxe-Cobourg-Gotha. Feu le prince Albert, le prince consort, l'époux de la reine Victoria, était également prince de Saxe-Cobourg-Gotha. C'est encore un prince de Saxe-Cobourg-Gotha qui a épousé la reine Marie de Portugal, mère du roi don Luis. La mère du roi Humbert était une archiduchesse d'Autriche ; la mère de la reine Marguerite était la fille du roi de Saxe.

La reine-régente d'Espagne est princesse autrichienne. La reine-régente de Hollande est princesse de Waldeck-Pyrmont. Le prince de Bulgarie est un Cobourg. Le roi de Roumanie descend des Hohenzollern. La princesse héritière de Grèce est la sœur de l'empereur d'Allemagne. Le roi de Danemark est prince de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg. La reine de Suède et Norvège est une princesse de Nassau et la princesse héritière Victoria est une cousine germanique de Guillaume II. Le grand-duc de Luxembourg est duc de Nassau. Il n'est pas jusqu'au prince de Monaco dont la sœur a épousé le duc d'Urrach.

Seuls le roi de Serbie et le sultan de Turquie ont échappé au courant.

A quand leur tour ?

* * *

Exportation d'œufs de Chine. — Il paraît que les Chinois nous expédient des milliers d'œufs de canards qui sont utilisés par la tananerie. Ces œufs nous arrivent en tonneaux tout prêts pour l'usage auquel on les destine. Comment ce mélange d'œufs battus, matière essentiellement putrescible, se conserve-t-il pendant la traversée ? Ce qui est certain, c'est que les œufs ne s'altèrent pas. Car laissés à l'air libre dans une éprouvette, ils ne montrent encore au bout de 15 jours aucune tendance à la putréfaction. Mais voici que des industriels peu scrupuleux se sont avisés de détourner ces œufs de leur usage primitif et de les employer à la confection des gâteaux et des biscuits. Dès lors l'hygiène est intéressée à se préoccuper de savoir

ce que les Chinois peuvent ajouter aux œufs pour les rendre imputrescibles.

* * *

Fleurs desséchées. — Conservation de leur couleur. — Le procédé consiste, après s'être procuré du sable siliceux bien fin et bien pur, à le faire sécher au soleil ou dans un four quelconque. Cela fait, on prend une boîte de bois, de fer-blanc ou de carton suffisamment grande et profonde, et l'on y place debout les fleurs dont on veut conserver la couleur.

On remplit ensuite cette boîte de sable jusqu'à enterrer complètement le sommet de la fleur dans une couche sablonneuse qui la dépassera de plusieurs centimètres. Il faut avoir la précaution de verser le sable doucement sur la fleur pour qu'aucune partie n'en soit brisée.

On recouvre la boîte soit d'un papier, soit d'un carton percé de trous, et on la place au soleil, dans un four ou dans une étuve, une chaleur continue étant préférable pour la réussite.

Au bout de trois ou quatre jours, on retire les fleurs et l'on constate qu'elles sont bien desséchées et qu'elles ont gardé intact leur éclat naturel.

* * *

C'est un grand sujet de querelle, entre les savants d'Occident, de déterminer à quel pays revient l'honneur d'avoir fondé le premier journal. Querelle bien vainue ! Car, si vieux que puisse être le plus ancien des journaux d'Europe, il n'est encore qu'un enfant en comparaison des journaux chinois. Le doyen des périodiques du monde entier s'imprime, — car il vit encore, — à Pékin ; il s'appelle la *Tsing-Rao*, c'est-à-dire la *Revue*, et date de quatorze siècles. Le doyen de tous les journaux quotidiens est un peu plus jeune ; il date de onze cents ans, et se nomme le *Kin-Pan*, autrement dit *les Annales*. La *Tsing-Rao* paraît une fois par mois. Sa clientèle est restée, comme à l'époque de ses débuts, une clientèle restreinte, une élite de hauts lettrés. Le *Kin-Pan* au contraire, s'est adressé, dès l'origine, au grand public. Mensuel d'abord, comme son ainé ensuite hebdomadaire à partir du XVI^e siècle, il est devenu quotidien en 1830, et même, depuis assez longtemps déjà, il publie trois éditions par jour. Bien avant l'Amérique et l'Europe, il a adopté pour ses diverses éditions, des couleurs différentes. Celle du matin est jaune ; celle de midi, blanche ; et grise, celle du soir. A ses débuts, le *Kin-Pan*, comme il convenait à un journal de pays essentiellement conservateur, s'absténait de toute polémique et même de tout commentaire. Il était uniquement un journal d'informations : il renseignait les lecteurs sur les choses qui ne sont point sujettes à discussion, telles que les éphémérides, les phases de la lune, l'almanach, le récit des fêtes et des cérémonies, et, pour orner un peu la sécheresse de ce programme, il publiait, en même temps des contes, des légendes, des poésies. Plus tard, il se risqua à parler, politique ; mais il le fit toujours avec une extrême discréption ; ce qui lui a permis de rester, à travers les âges, constant, invariable et conséquent avec lui-même. Aussi est-il entouré du respect unanime.

La *Revue scientifique*, à qui nous empruntons ces détails, nous affirme qu'en onze siècles on n'a jamais eu à reprocher au *Kin-Pan* un chantage, ni une palinodie. Est-ce pour cela que tant de journaux d'Europe impriment couramment que la Chine est un pays arriéré ?

—♦♦—

LETTRE PATOISE

Encoué chu le tchaipitre de lai gotte.

Di temps qu'i ai aicmencie de vos djasai des boyous, ai pe des boyouses, el à casiment fouéche de continual pour taitchi de faire ai vouère és dgens les avaintaigdes qu'el airint de se botai enne boenne fois en lai réjon. An m'ont ai vu citai des velaidges laivou les fannes même, tain elles venvint à moié le duemoine, ne mainquint djemais d'allai pare in voirrat de gotte, de facon qu'an chmaiquait lai gotte dans le moié, casiment tot cment s'en se feuchetrouai à cabairet. El à vrai qu'at y en aivait de ces fannes que ne mairtchint pe tot aifait droit, chutôt cé ce diant : « Qué pouejon que cte gotte. Bayite m'en pié encoué in peté voirrat ! »

Témoign que de vos, à ce bé soli ? Moi i seu d'avis qu'enne fanne qui boit la gotte, à finelement boenne ai tot faire... tot les mās, s'entend. S'i fat à tote fouéche boire atre tchose que de l'ave, soli se trove encoué taint qu'an veut, et ai bon mairtchié.

Dains le véye temps, la tchainson de lai Yadine nos aipprend que les fannes boyint brâment di café

*Coiche te, véye bogresse, chlapouse de café !
Ai t'n'en fap'enne éthiéye, main tot pien in tiuvé !*

Tot pairié, ai vârait meu vouere lai moié pu de chlapouses d'café qu'ai n'y en é, que lai moié pu de boyouses de gotte, da que le Fixe fédéral dairait y piére brâment chu ço qu'ai diaingne.

Pou airriava à déraicenai la peutte côteume de boire lai gotte ai tot propos, i sais bin qu'ai fârait taitchi de feuni le vin ai bon mairtchié, d'elairdgie lai consommation de lai bièrre — D'airvò tot soli, farait-é encoué décombrai les débits clandestins. Voili lai grosse pechte que dévouere les ménaidges. Cobin de fois in mérre n'à-t-é pe sollicitai pai enne pouere fanne, que voirait rétriré son hanne des cabairets sains patente, laivou les pères de famille pésant lai neût ai boire lai gotte et ai djuëre les ressources di ménaidge ! Se lai police vint ai dénoncié an l'autoritatia ces echpêces de cavernes qu'ai brâtant tos les viçes, an se dépâdge de s'aichurié des témoins que yeant lai main, en prétendant qu'el aint bu sains qu'an ne iox euche réclamai d'airdgént... Se le djuge se contente de ces belles réjons, et prend les fâs serments pou bons, voili la misère dans in velaidge. S'ai peunâ et condamne les fâs cabairetiers, chu les dénonciations de témoins qu'aimant meu déposai véritai putôt que de faire des fâs serments, voili des rancunes pou le temps de lai vie !

Tot soli, c'â les œuvres de lai gotte. Ataint vârait dire les œuvres di Diaile !

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 88 du *Pays du Dimanche* :

344. CHARADE.

Secrétaire.

345. CONTRAIRES.

— urbulent. — *Paisible*.
— rgueil. — *Modestie*.
— nir. — *Séparer*.
— romperie. — *Franchise*.

